
[Imprimer](#)

De nouvelles structures aquatiques et sportives à Bagnolet

Image

Est Ensemble (Seine-Saint-Denis) lance un marché public global de performance pour la construction de la nouvelle piscine des Malassis et d'une salle municipale de sports de contact sur le site du stade des Malassis à Bagnolet.

Aujourd'hui, certaines piscines de Seine-Saint-Denis vieilles de plus de 40 ans nécessitent une prise en charge sur le territoire. C'est par exemple le cas de la piscine des Malassis, implantée sur la commune de Bagnolet dans le quartier des Malassis. Depuis sa construction en 1976, cette piscine n'a jamais été réhabilitée : son bassin sportif de 25 m, ses cinq couloirs et son bassin d'apprentissage de 125 m² ne répondent plus aux standards ni aux attentes des usagers actuels. Le bâtiment présente également des vétustés et des non-conformités. Il connaît en outre d'importantes difficultés fonctionnelles (absence de contrôle d'accès, espace de stockage sous-dimensionné, non-respect du principe de marche en avant avec parcours du baigneur pieds chaussés/pieds nus, etc.).

L'établissement public territorial Est Ensemble, qui supporte la gouvernance des piscines, a ainsi acté la relocalisation de la piscine et l'implantation d'un nouveau programme complémentaire d'équipement sportif sur la parcelle du stade des Malassis. Projet pour lequel l'EPT séquanodyonisien a lancé un marché public global de performance.

Réaménagement global de la parcelle

En faveur d'une cohérence globale du projet sur la parcelle, d'une politique de non-artificialisation des sols et d'une compacité permettant des économies de consommation, les deux équipements (piscine et programme complémentaire) constitueront un seul et même bâtiment. La piscine sera composée d'un bassin sportif de 25 m, avec six couloirs issus du réemploi d'un bassin des Jeux de Paris 2024, d'un bassin d'apprentissage de 150 m², d'un splashpad de 50 m², d'un solarium et de jeux d'eau extérieurs.

L'équipement sportif communal comprendra une salle de sports de contact avec deux tapis de lutte sur 230 m² et un tatami de 120 m², ainsi qu'une salle de musculation de 100 m². Les annexes sportives associées regrouperont un sauna, des vestiaires, un accueil et une zone d'administration.

Du fait de la vétusté des équipements et pour répondre aux contraintes environnementales d'aménagement imposées dans les documents d'urbanisme, un réaménagement global de la parcelle est prévu. Le projet intègre ainsi la démolition des équipements municipaux existants sur la parcelle, la reconstruction de l'anneau d'athlétisme, la construction d'une piste droite pour les usages scolaires de 60 m avec bac de réception de saut en longueur et celle d'un terrain multisports en synthétique doté à chaque extrémité d'une zone de basket.

[Consulter l'avis](#)